

Bulletin d'informations sur la réponse humanitaire à la situation des réfugiés maliens en Mauritanie- Février 2012

I. DEVELOPPEMENTS MAJEURS

1.1 Equipe d'urgence déployées dans le cadre de la réponse d'urgence à la situation des réfugiés maliens

A partir de 14 février 2012, l'UNHCR a déployé sur le terrain une équipe d'experts en gestion des urgences chargée de mettre en œuvre la réponse humanitaire à la situation des réfugiés maliens en Mauritanie. Cette équipe composée d'un Team Leader, d'un Protection Officer, d'un FSA, d'un Registration Officer, d'un Supply Officer et d'un Site Planner.

1.2 Création d'un camp de réfugiés maliens dans la localité de Mbera

Les autorités ont mis un terrain de 450 hectares à disposition de l'UNHCR pour la création d'un camp de réfugiés dans la localité de Mbera qui se situe à plus de 50 kilomètres de la frontière malienne, non loin de Bassikounou. Cette décision répond aux critères de l'UNHCR et a pour objectif de garantir la sécurité des réfugiés, des acteurs humanitaires et du territoire Mauritanien.

Suite à l'arrivée de l'équipe d'urgence de l'UNHCR, les autorités mauritaniennes et l'UNHCR ont travaillé à l'aménagement du camp de Mbera et ont lancé le 22 février 2012 l'opération de transfert des réfugiés de Fassala vers Mbera. Grâce aux efforts déployés par les autorités et l'UNHCR plus de 5500 réfugiés ont été transférés dans le camp de Mbera entre le 22 et le 29 février 2012. A terme, l'UNHCR projette de transformer le site de Fassala centre de transit.

1.3 Appel pour la situation au Mali

Fin février 2012, l'UNHCR a lancé un appel à la communauté internationale et à ses donateurs pour la mobilisation des fonds nécessaires à la mise en œuvre de la réponse d'urgence dans les pays touchés par l'afflux de réfugiés maliens (Burkina Faso, Mauritanie, Niger).

II. OPERATIONS

Au 29 février 2012, 31234 réfugiés maliens / 6575 familles ont trouvé refuge en Mauritanie dans la zone de Bassikounou. A ce jour, 5543 réfugiés sont installés dans le camp de réfugiés de Mbera et les 21691 autres réfugiés demeurent dans le site de Fassala.

Durant la période couverte par ce rapport, 1000 à 1500 réfugiés arrivaient en Mauritanie par jour. La majorité des nouveaux arrivants sont originaires de la localité de Lere au Mali. D'autres réfugiés proviennent de localités plus éloignées telles que Tombouctou, Niaki, Guargandou, Tenenkou (proches de Mopti) et Goundam.

2.1. Accueil et enregistrement des réfugiés

A leur arrivée en Mauritanie les réfugiés sont enregistrés par les autorités dans la localité de Fassala qui se situe à 3 km de la frontière. A partir du 22 février 2012, les autorités et l'UNHCR ont démarré l'organisation de convois pour le transfert des réfugiés vers le camp de réfugiés de Mbera situé à 50 kilomètres de la frontière. Pour l'organisation des convois, l'UNHCR et son partenaire de mise en œuvre ALPD ont réalisé un enregistrement de niveau 1 et ont attribué une carte de rationnement à chaque famille réfugiée pour leur permettre de bénéficier de l'assistance fournie par l'UNHCR et ses partenaires.

Sur la base de cet enregistrement l'UNHCR produit des statistiques détaillées par sexe et par âge de la population réfugiée ainsi que des personnes vulnérables.

Enregistrement Date	TOTAL			0-4		5-11		12-17		18-59		60+		Nombre famille	Convois Date
	Total	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F		
21 FEV	1376	678	698	130	130	175	150	102	93	239	271	32	54	274	22 Fev
22 FEV	1265	561	704	115	113	132	148	40	98	230	263	44	82	299	23 Fev
23 FEV	1570	680	890	174	173	197	224	75	103	196	345	38	45	338	26 Fev
25 FEV	1332	638	694	92	111	158	167	89	76	264	298	35	42	294	28 Fev
Total	5543	2557	2986	511	527	662	689	306	370	929	1177	149	223	1205	
Pourcentage (%)		46,1	53,9	9,2	9,5	12	12,4	5,5	6,7	16,8	21,2	2,7	4		

Le détail des la composition de la population réfugiée se présente comme suit :

- Tranches d'âge : 60% des réfugiés sont âgés de 0 à 17 ans / 36% des réfugiés sont âgés de 18 à 40 ans / 4% des réfugiés sont âgés de 60 et plus;
- Genre : 54% de femmes et 46% d'hommes.

En outre l'enregistrement de niveau la permis de déterminer que 90% des réfugiés sont Touareg et 10% sont Arabes (Berbish). Parmi cette population, 87% sont originaires de la région de Tombouctou, 8% sont originaires de la zone de Mopti et 5% sont arrivent de Ségou.

2.2. Protection

Le Protection Officer déployé dans le cadre de l'équipe d'urgence conduit des interviews avec des groupes de réfugiés pour identifier les besoins des personnes vulnérables ainsi que les risques de protection.

Les statistiques de personnes vulnérables se présentent comme suit :

Date	SC	WR	DS	ER	PG	SP	SM	LP	CR	Convois	TOTAL
21 FEV	33	49	28	26	17	27	40	0	22	22 Fev	
22 FEV	39	74	24	45	22	31	47	10	37	23 Fev	
23 FEV	20	46	22	37	46	22	22	1	28	26 Fev	
25 FEV	34	65	35	29	23	23	25	1	55	28 Fev	
26 FEV	25	57	21	32	30	40	50	1	24	2 Mars*	
27 FEV	44	70	26	28	36	19	37	5	80	4 Mars*	
Sub-Total	195	361	156	197	174	162	221	18	246		1730
%	11,3	20,9	9,0	11,4	10,1	9,4	12,8	1,0	14,2		100

*U/SC : Enfant non accompagné ou séparé / WR : Femme vulnérable / DS : Personne handicapée / UE : Personne âgée non accompagnée / PT : Femme enceinte / SP : Parent seul(e) / SM : Condition médicale sérieuse / LP : Special legal and protection needs / MN : Sous alimenté

Au cours de ces interviews, les réfugiés ont décrit leur long et difficile voyage dans le sahel pour joindre la Mauritanie. Ils déclarent être arrivés en Mauritanie par leurs propres moyens et arrivent en Mauritanie en voiture en camion sur les charrettes tirées par des ânes ou à pieds. La Mauritanie a ouvert sa frontière aux réfugiés et à ce jour aucun cas de refoulement n'a été signalé. Les réfugiés ont dans un premier temps été accueillis dans des familles mauritaniennes mais les capacités d'absorption de la petite ville de Fassala qui en temps normal ne compte pas plus de 5000 habitants se sont rapidement révélées insuffisantes. Les réfugiés qui n'ont pas été accueillis dans des familles ont été regroupés dans un site sécurisé par les autorités et se sont installés sous des abris de fortune. Notons que malgré l'arrivée massive de réfugiés dans leur localité et la pression exercée par l'afflux de réfugiés sur les infrastructures de base aucun incident n'est intervenu entre la population d'accueil de Fassala et les réfugiés. Considérant le caractère peu adéquat des conditions d'accueil dans le site de Fassala, les autorités ont à la demande du HCR mis un terrain à disposition pour la création d'un camp de réfugiés.

A partir du 22 février l'UNHCR a procédé à l'organisation de convois au cours desquels une attention particulière a été apportée une attention particulière au transfert et de à l'installation des personnes vulnérables dans le camp de réfugiés de Mbera, afin de veiller à ce que leur besoins spécifiques fassent l'objet d'une suivi circonstancié.

2.3. Sécurité

Les localités d'intervention de l'UNHCR se situent au sein d'une zone de haute sécurité. En effet, cette partie de la Mauritanie connaît depuis quelques temps des incursions de bandes armées, plus précisément celles d'Al Qaida au Maghreb Islamique (AQMI). En décembre 2011, un élément de la Gendarmerie mauritanienne en poste à Bassikounou, à 50 km de Fassala, a été enlevé par AQMI. En mai 2011, la même localité de Bassikounou a été attaquée par des hommes armés qui, selon les autorités mauritaniennes, seraient des combattants d'AQMI. Les risques d'attaques isolées et de kidnapping sont très élevés.

Pour être en mesure d'opérer dans la région du Hodh el Charghi, l'UNHCR collabore avec les autorités et les forces de sécurité locales pour que les missions dans la zone (trajets entre les villes) et les convois de réfugiés soient escortés. En outre, les forces de sécurité locales assurent la sécurité du camp de Mbera, du site de transit de Fassala, ainsi que des locaux de l'UNHCR à Bassikounou.

Notons en outre que l'équipe d'urgence de l'UNHCR dispose d'un FSA et que le Team leader de l'UNHCR a été nommé coordinateur de la sécurité pour la région du Hodh el Charghi par UNDSS. Tous deux travaillent en étroite collaboration avec les autorités locales et les forces locales de sécurité.

Grâce au dispositif de sécurité mis en place, aucun incident de sécurité ne s'est produit dans la période couverte par ce rapport.

2.4. Aménagement du camp de réfugiés de Mbera

Dans le courant du mois de février 2012, les autorités ont mis un terrain de 450 hectares à disposition de l'UNHCR dans la localité de Mbera, située à plus de 50 kilomètres de la frontière malienne, pour l'installation d'un camp de réfugiés.

Avec le déploiement de l'équipe d'urgence mi février 2012, l'UNHCR a démarré les travaux d'aménagement du camp de réfugiés.

Au 29 février 2012, le site planner et les ouvriers employés par l'UNHCR avaient défriché 150 des 450 hectares du terrain mis à disposition par les autorités pour l'aménagement du camp et démarré l'installation des tentes et du centre de réception pour accueillir les réfugiés.

2.5. Abris

Début février 2012, l'UNHCR a procédé à la commande internationale de 1160 tentes familiales via le siège. Ces tentes ont été livrées par avion cargo à l'aéroport de Nema pour être installées dans le camp de réfugiés de Mbera.

A la fin du mois de février, l'UNHCR a procédé à une deuxième commande de 3500 tentes additionnelles via le siège et a reçu la première livraison de 411 tentes familiales UNHCR le 29 février 2012 à l'aéroport de Nouakchott. L'UNHCR a immédiatement arrangé leur transport par camion vers Bassikounou.

Au 29 février 2012, l'UNHCR avait finalisé l'installation de 1130 tentes familiales UNHCR dans le camp de réfugiés de Mbera.

2.6. Eau et assainissement

Dans le courant du mois de février, l'UNHCR a mis en place des activités de water trucking dans le camp de réfugiés de Mbera et dans le site de Fassala. En outre, l'ONG Solidarités International a mis en services deux camions citernes, dont l'un de 14m³ à Fassala et l'un de 20m³ à Mbera pour soutenir les activités de water trucking mises en œuvre par l'UNHCR.

Notons que l'UNHCR a installé 4 citernes de 6m³ chacune, trois à Mbera et une à Fassala. Ces citernes ont été fournies par UNICEF et sont utilisées pour le stockage de l'eau.

2.7. Alimentation

Dans le courant du mois de février, l'UNHCR a procédé à l'achat de rations le vivres de 15 jours pour un total de 20000 personnes, afin de couvrir les besoins urgents des réfugiés en attendant le contribution du PAM. Au 29 février 2012, l'UNHCR a réalisé la distribution de rations alimentaires au profit de 18107 réfugiés. Le détail des quantités de vivres distribués se présente comme suit : Riz 108642 kg ; Huile 6790 l ; Sucre 5432 kg ; Sel 1358 kg.

2.8 Biens domestiques (NFI)

Au mois de février 2012, l'UNHCR a procédé à l'achat et au transport des biens domestiques dans la zone des opérations. L'UNHCR a également pris des mesures pour le transport le stockage et la distribution de biens domestiques donnés par UNICEF et UNFPA. Au 29 février 2012, l'UNHCR avait distribué des biens domestiques au profit de 3005 réfugiés répartis au sein de 915 familles. Le paquet de biens domestiques distribué se compose comme suit : Couvertures 1/Personne ; Seaux ; Jerrycans 20 litres 1/Personne 1; Kit de cuisine 1 / famille ; Nattes 1 / famille ; Moustiquaires 1/Personne ; Savon 1/Personne ; kit hygiénique 1/Personne ; kit hygiénique (Femmes en âge de procréer).

2.9. Partenaires de mise en oeuvre

L'équipe d'urgence de l'UNHCR sur le terrain travaille en étroite collaboration avec l'ONG ALPD avec laquelle l'UNHCR a signé un sous accords pour les activités de monitoring de la protection, de réception et de d'enregistrement des réfugiés.

L'UNHCR a également reçu l'expression d'intérêt de l'Islamic Relief, d'Intersos et de la Lutheran World Federation pour la gestion du camp de réfugiés ainsi que de Solidarités International pour les activités dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement.

2.10. Coordination

Pour faciliter la coordination de la réponse humanitaire à la situation des réfugiés maliens, en février 2012, les autorités ont nommé un Coordinateur National et ont procédé à la création d'un Comité de suivi, chargés de collaborer avec l'UNHCR.

Au niveau de Nouakchott les autorités et l'UNHCR ont instauré des réunions de coordination hebdomadaire qui ont lieu tous les lundis à 10h dans les locaux du Ministère de l'Intérieur et de la décentralisation. Ces réunions sont co-présidées par le Coordinateur National et l'UNHCR. Ce mécanisme de coordination a pour objectif de rationaliser l'aide humanitaire apportée au profit de cette population, d'éviter les duplications et de veiller à ce que les besoins de première nécessité des réfugiés soient couverts. Notons que ces réunions enregistrent la participation de représentants d'agences des systèmes de Nations Unies, de représentants d'ONG Nationales et Internationales ainsi que de représentants de la communauté diplomatique.

Sur le terrain des réunions de coordination sont organisées quotidiennement par l'équipe de l'UNHCR, avec la participation de tous les acteurs investis dans la mise en œuvre de la réponse humanitaire à la situation des réfugiés mauritaniens (UNICEF, MSF Belgium, Solidarités International, la Lutheran World Federation etc.)

2.11 Recherche de financements et relations avec les donateurs

Dans le courant du mois de février 2012, l'UNHCR a contribué à l'élaboration d'une soumission conjointe qui sera soumise au CERF dans le cadre de la réponse d'urgence à la situation des réfugiés maliens en Mauritanie.

La représentante de l'UNHCR en Mauritanie a rencontré plusieurs représentants de missions diplomatiques en Mauritanie.

En outre on note que plusieurs représentants de la Communauté diplomatique en Mauritanie ont assisté aux réunions de coordination hebdomadaires sur la réponse humanitaire d'urgence à la situation des réfugiés mauritaniens en Mauritanie.

2.12. Visibilité

Le 2 février 2012, la chaîne Al-Jazeera Arabic et la télévision nationale de Mauritanie (TVM) ont envoyé des équipes de tournage au niveau du site de Fassala pour produire des reportages sur la situation des réfugiés maliens en Mauritanie et sur la réponse humanitaire d'urgence mise en œuvre par les autorités avec l'appui de l'UNHCR.

Le 5 février 2012, la Représentante de l'UNHCR en Mauritanie a donné une interview live à la chaîne Al-Jazeera English sur la situation des réfugiés maliens en Mauritanie.

Le 8 février 2012, la Représentante en Mauritanie a fait une déclaration en anglais et en arabe à la presse sur la réponse humanitaire d'urgence à la situation des réfugiés maliens en Mauritanie. Cette déclaration a été filmée et diffusée par la télévision nationale de Mauritanie (TVM). Le même jour, la version anglaise et française de la déclaration a été partagée pour publication avec les organes de presse nationaux et internationaux (Reuters, Agence Française de Presse et Radio France International). Suite à ce partage d'information, la chargée de communication de l'UNHCR Mauritanie a donné une interview à Radio France International (RFI)¹.

Le 10 février 2012 une équipe de tournage de la télévision nationale était présente à l'aéroport de Néma pour filmer la livraison de tentes UNHCR par avion cargo. L'équipe de tournage a effectué une interview avec le Chef de mission de l'UNHCR et a poursuivi son voyage sur le site de Fassala pour filmer la distribution d'assistance aux réfugiés par l'UNHCR. Le reportage a été diffusé le 11 février 2012 dans les principales éditions des journaux en français et en arabe.

Le 21 février 2012, un journaliste de RFI était en mission à Néma et à Fassala. Sur place, elle a effectué une interview du Team leader de l'équipe d'urgence de l'UNHCR qui a été diffusée plusieurs fois dans les journaux.

Le même jour, un article faisant référence à la réunion de la Représentante de l'UNHCR Mauritanie avec le Commissaire Mauritanien aux Droits de l'Homme a été publié dans le journal public en versions française et arabe. Cet article a également été publié en ligne sur le site de l'Agence Mauritanienne d'Information.

Le 23 février 2012, un article faisant référence à la réunion de la Représentante de l'UNHCR Mauritanie avec le Commissaire Mauritanien à la Sécurité Alimentaire a été publié dans le journal public en versions française et arabe. Cet article a également été publié en ligne sur le site de l'Agence Mauritanienne d'Information.

Le 28 février 2012, l'UNHCR a recruté un cameraman qui le 29 février 2012 a filmé la livraison de tentes UNHCR par avion cargo à l'aéroport de Nouakchott. Le 1^{er} mars ce cameraman partira en mission sur dans les zones des opérations pour y effectuer deux reportages sur la situation des réfugiés maliens et la réponse humanitaire d'urgence de l'UNHCR.

Dans le courant du mois de février, plusieurs articles de presse faisant référence à la réponse humanitaire de l'UNHCR face à la situation des réfugiés maliens en Mauritanie ont été postés sur Internet :

- <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=27566&Cr=Mali&Cr1=www.cridem.org/imprimable.php?article=625886>

¹ <http://www.rfi.fr/afrique/20120210-mali-combats-poursuivent-apels-cessez-le-feu-multiplient>

- <http://leveridique.info/article2645.html>
- http://www.africatime.com/mauritanie/nouvelle.asp?no_nouvelle=651795&no_categorie=
- http://lecalame.info/contenu_news.php?id=2850
- <http://aidnews.org/mali-le-hcr-lance-un-point-aerien-pour-les-milliers-de-refugies/>
- <http://reliefweb.int/node/476182>
- <http://reliefweb.int/node/476093>
- <http://cridem.org/imprimable.php?article=626145>
- http://www.afreeknews.com/article.php?item_id=1430
- <http://www.afriquinfos.com/articles/2012/2/17/afrique-occidentale-196978.asp>
- http://www.afreeknews.com/journal.php?flash_id=1801
- http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/reliefweb_pdf/node-477564.pdf
- <http://www.jeuneafrique.com/Article/DEPAFP20120218115218/onu-niger-mali-mauritanie-mali-le-nombredes-refugies-fuyant-le-pays-a-double-en-dix-jours.html>
- <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=27623&Cr=Mali&Cr1=>
- <http://cridem.org/imprimable.php?article=626184>
- <http://www.rfi.fr/afrique/20120222-rencontre-refugies-maliens-mauritanie-mali-fassala>
- <http://www.cridem.org/imprimable.php?article=626357>
- <http://www.panapress.com/About-23,000-Maliens-take-refuge-in-Mauritania--12-819533-101-lang4-index.html>
- <http://www.ifrc.org/docs/Appeals/12/MDRMR005.pdf>
- http://internacional.elpais.com/internacional/2012/02/24/actualidad/1330098714_646600.html
- http://www.lemonde.fr/afrique/article/2012/02/24/mali-pres-de-130-000-personnes-ont-fui-les-combatsdepuis-le-17-janvier_1648138_3212.html
- http://www.lecalame.info/contenu_news.php?id=2989
- http://www.sahara-times.com/Mali-le-HCR-demande-356-millions-de-dollars-pour-aider-85-000-personnes_a2048.html

Nouakchott, le 22 mars 2012
UNHCR Mauritanie